

Commune de FROTEY-lès-VESOUL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de Haute-Saône

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° : 01

Séance du : 28 mars 2023

Objet : Procès-verbal d'installation d'un nouveau conseiller municipal après une démission

Nombre de conseillers en exercice : 15

Date de convocation : 22 mars 2023

Date d'affichage : 30 mars 2023

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christophe TARY, Maire.

PRÉSENTS : M. Christophe TARY - Mme Josiane PRUNIAUX - M. Jean-Marc JAVAUX - Mme Nora ATAMNA - M. Maxime VAUTHIER - Mme Claudine DELAITRE - M. Benoit SAUVAGE - Mme Alison CALPENA JUAREZ -- Mme Christelle ROY - M. Serge SCHMIT - M. Robin LHENRY.

ABSENTS : Mme Cécile DRUAUX (pouvoir à Mme Nora ATAMNA) - M. Jean-Gabriel DELOUF (pouvoir à M. Benoit SAUVAGE) - Mme Anny GRANDGERARD (pouvoir à M. Christophe TARY) - M. Laurent CARDOT (pouvoir à M. Jean-Marc JAVAUX).

Mme ATAMNA Nora a été nommée secrétaire de séance.

»»»

À la suite de la démission de M. Johann BOUGARDIER en date du 23 février 2023 et conformément aux règles édictées à l'article L. 270 du Code électoral « le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le Conseiller Municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit », Mme Anny GRANDGERARD est donc appelée à remplacer M. Johann BOUGARDIER au sein du Conseil Municipal.

En conséquence, compte tenu du résultat des élections qui se sont déroulées le 15 mars 2020 et conformément à l'article L. 270 du code électoral, Madame Anny GRANDGERARD est installée dans ses fonctions de conseillère municipale.

Elle succédera également à M. Johann BOUGARDIER aux commissions suivantes :

Commission n° 2 « Travaux - Environnement et Développement durable », - Commission d'Appel d'Offres (en tant que suppléante)

Le tableau du Conseil Municipal sera mis à jour et Monsieur le Préfet sera informé de cette modification.

Le Conseil Municipal prend donc acte de l'installation de Mme Anny GRANDGERARD en qualité de conseillère municipale.

Nombre de votants : 15

Vote : 15 Pour.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus. Ont signé au registre tous les membres présents.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Le Maire,

Christophe TARY



La secrétaire de séance,

Nora ATAMNA

Accusé de réception en préfecture
070-217002617-20230328-DE2023-01-DE
Date de télétransmission : 30/03/2023
Date de réception préfecture : 30/03/2023